

Actes faisant l'objet d'une publicité pour l'exercice d'une activité économique sur le domaine public fluvial

Il est porté à la connaissance du public l'intention de la Région Bretagne d'accorder les Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) à vocation économique suivantes :

Localisation	Type d'occupation	Redevance annuelle	Durée	Date de parution	(*)
Vilaine lot A	2 Licences individuelles de pêche professionnelle	230 € (par licence)	1 an	14/11/2025	C
Vilaine lot B	4 Licences individuelles de pêche professionnelle	430 € (par licence)	1 an	14/11/2025	C
Commune de Languidic, bief de Minazen, à proximité de l'écluse de Minazen	1 terrain nu de 44m ² et 1 terrain bâti de 40 m ² pour l'exercice d'une activité de bar, glacier et petite restauration (du 1 ^{er} avril au 30 octobre)	529,11 €	3 ans	14/11/2025	C
Commune de Taden, bief du Châtelier, au lieu-dit "l'Asile des pêcheurs"	12 ml de ponton et 20 ml de longueur de quai pour stationnement clientèle	475,20 €	3 ans	14/11/2025	C
Commune de Ploermel, bief de Monttertlot	1 Passerelle en bois	100 €	6 ans	14/11/2025	C
Commune de Pléchatel, bief de Macaire, au lieu-dit « La Plage »	1 parcelle de terrain de 390 m ² , à usage d'espace de réception pour évènementiel, 1 parcelle de terrain de 255 m ² à usage de location de canoës et 1 abri de 14 m ² pour leur stockage	2 078,70 €	1 an	14/11/2025	C

Bief IR48 - TADEN	Occupation d'un terrain nu – Tiny House – vente de galettes et de crêpes	411,49 €	1 an	14/11/2025	H
Bief V11 La Macaire	Location de 4 pédalos	577,64 €	4 mois	14/11/2025	H
Pont d'Oust – Bief 18 – Canal de Nantes à Brest	Location de bateaux électriques, pédalos et paddles	1407,18 €	6 mois	14/11/2025	H
Île aux Pies – Bief 18 – Canal de Nantes à Brest	Location de grands canoës	384,92 €	6 mois	14/11/2025	H
La Vilaine - Bief Vo2 – Le Comte	Occupation terrain nu de 30m ²	442,64	6 mois	14/11/2025	H
Quai Saint-Cyr – bief Vo2 Le Comte	Occupation terrain nu de 16 m ² et de 7m ² « mobilier uniquement pour une activité de restauration	418,28 €	1 an	14/11/2025	H
Bief de Fovenno – Malestroît – Vieille rivière de l'Oust	Location de petites embarcations (pédalos, barques)	224,24 €	2 mois	14/11/2025	H

(*) Motivation de la dernière colonne (articles L2122-1-1 et suivants du code général de propriété des personnes publiques) :

A = L2122-1-1 : occupation de courte durée

B = L2122-1-1 : autres disponibilités domaniales possibles

C = L2122-1-3 : seule personne en droit d'occuper le domaine

D = L2122-1-2 : titre délivré à la suite d'une procédure ayant donné lieu à publicité et mise en concurrence (par exemple concession de service public)

E = L2122-1-3 : titre délivré suite à une première procédure de publicité infructueuse

F = L2122-1-3 : titre délivré en raison de considérations géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles de la parcelle domaniale

G = L2122-1-3 : titre délivré en raison d'impératifs d'autorité publique ou de sécurité publique

H = L2122-1-3 : manifestation spontanée d'intérêt